

PANORAMA GENERAL DES ENSEIGNEMENTS ET DISPOSITIFS LIES A L'EPS (1er degre) - Septembre 2022 IGESR EPS

	Dispositifs	Ministère de 1er plan	Elèves concernés	Textes de référence	Moyens et pilotage	Impact sur l'évaluation / certification
Enseignement scolaire	EPS OBLIGATOIRE	MENJ	Tous les élèves inscrits dans l'école afin de devenir des pratiquants autonomes et solidaires (liens au S4C, C2= fondamentaux et C3=consolidation, AFC moteurs, méthodos et sociaux).	Programmes EPS pour les cycles 2 et 3 : Arrêté du 9-11-2015	3h hebdomadaires pour tous les élèves de cycle 2 et 3. Accompagnement et appui de l'IEN valence EPS, des CPC et CPD EPS.	Notes sur le bulletin / LSU.
A l'interface EPS/ Sports	ASSOCIATION SPORTIVE	MENJ / USEP	Projet d'école sous l'impulsion d'un directeur et de son équipe enseignante pour proposer aux élèves volontaires une pratique physique et sportive dans le cadre de l'USEP.	Programmes de la discipline Projets académiques de développement du sport scolaire Projet national USEP	Basé sur le volontariat des professeurs des écoles. Une école-un club : convention signée entre IEN et club partenaire de proximité.	Valorisation des compétences dans le LSU ?
	30' APQ	MENJ	Ecoles élémentaires en priorité.	Circulaire du 12-1-2022 Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France (article 17) «Outre le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive, l'Etat garantit une pratique quotidienne minimale d'activités physiques et sportives au sein des écoles primaires »). Note de service du 27-7-2022 : Généralisation des 30' d'APQ à l'école élémentaire à la rentrée 2022.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 référent APQ en lien avec le SDJES désigné auprès de chaque IA-DASEN. • Dispositif inscrit dans le projet d'école et validé pour 3 ans. • Agrément des intervenants extérieurs validé par l'IA DASEN et autorisé par le directeur d'école. • Convention école-un club de proximité : formation, contenus pédagogiques, matériel, classes concernées, sécurité, prise en charge des EBEP... • Dispositif distinct et complémentaire de l'EPS obligatoire. Ce dispositif n'est pas mis en place les jours de l'EPS. • Encadrement systématique sous la seule responsabilité de l'enseignant de la classe. • Co-encadrement possible avec un intervenant extérieur agréé par l'IA DASEN. Dans ce cas- là, le taux d'encadrement respectera les textes réglementaires en vigueur. • Une école-un club : convention signée entre IEN et club partenaire de proximité. 	
	Label et coupon G24	MENJ	<ul style="list-style-type: none"> • Label génération 2024 : écoles maternelles et élémentaires volontaires. • Objectif ministériel : 20% des écoles d'une académie labellisées en 2024. • Coupon génération 2024 : écoles labellisées génération 2024 volontaires et conventionnées avec un club. 	Circulaire du 12-1-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Coupon génération 2024 (300 euros) • Co-encadrement PE et intervenant extérieur agréé mais sous la seule responsabilité du PE. • Intervention dans le cadre de l'EPS : 6 séances d'1 heure inscrite dans le projet d'enseignement EPS. • Le copil génération 2024 sous l'autorité du Recteur d'académie et en lien avec les DSDEN et les SDJES. • Une école-un club : convention signée entre IEN et club partenaire de proximité. 	
Dispositifs sportifs d'accession au sport de haut niveau	Section d'excellence sportive	CO-pilotage MENJ / MS / Collectivités Recteur de région académique DRAJES, DASEN pour implantation Partenariat ligue, comité ou fédération.	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves de cycle 3 qui pratiquent une activité sportive à maturité précoce (gymnastique, patinage...). • Sportifs de bon niveau territorial (Pré-filières sportives). Catégories « Espoirs » des PPF (projet de performance fédéral). • Désignation des élèves par les fédérations. • Avis et suivi médicaux par la fédération délégataire. 	Circulaire du 10-°4-20, chapitre 2 Cahier des charges à construire en copil	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique sportive encadrée par les professionnels du sport. • Accompagnement des élèves et coordination par un membre de l'équipe éducative. • Marge qualitative des établissements. • Aménagement du temps scolaire • Dérogation carte scolaire • COPIL Du sport de haut niveau • DRAJES directeur du Creps, • IPR ? 	Réflexion en cours Valorisé dans Parcoursup Voir fiche avenir, projet de formation motivé renseigné par l'élève